

**La Fondation du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick Inc.
PROCÈS-VERBAL**

**Le 19 mai 2017
CCNB, siège social, Bathurst**

Sont présents : Jim Jordan (président), Rayburn Doucett, John Harvie, Guy Laviolette, Paul-Émile Légère, Marilyn Luscombe, Theolyn Martin, Tany Ndopedro, Liane Roy, Dan Fraser (administrateur)

Regrets : Rachel Arseneau-Ferguson, Marc Braithwaite

Documents distribués :

- a) modification au document Règles de fonctionnement
- b) document Disposition des fonds
- c) états financiers pour l'exercice se terminant le 31 mars 2017

1. **Procès-verbal de février 2017** – adopté tel que présenté. Proposé, appuyé et approuvé (unanime).
2. **Ordre du jour** – adopté tel que circulé par courriel le 8 mai. Proposé, appuyé et approuvé (unanime).
3. **Modification au document Règles de fonctionnement, concernant les programmes ne débutant pas en septembre** – suite aux discussions, la modification circulée fut approuvée telle que présentée. Proposé, appuyé et approuvé (unanime).
4. **Fins de mandats de certains fiduciaires** – trois mandats prennent fin en septembre 2017 (2 membres communautaires et 1 représentant le CCNB). On demande à l'administrateur de procéder comme par le passé pour combler les postes.
5. **Disposition des fonds pour 2017-2018** – les recommandations présentées au document sont approuvées. Proposé, appuyé et approuvé (unanime).
6. **Présentation et discussion, Fidélité** – le Conseil a souhaité la bienvenue à deux représentants de Fidélité. Ont suivi de bonnes discussions au sujet de notre portefeuille. Une proposition faite par Fidélité à l'égard de la portion revenu-fixe de notre portfolio doit être poursuivie le plus tôt possible. L'administrateur leur enverra les questions discutées, demandant une réponse immédiate, puis convoquera un appel-conférence du Conseil pour la prise de décision.

7. **Révision de la politique sur les investissements** – la politique fut révisée et approuvée sans changement. Proposé, appuyé et approuvé (unanime).

8. **Révision des règlements administratifs** – les règlements furent révisés et approuvés sans changement. Proposé, appuyé et approuvé (unanime).

9. **Rapport de l'administrateur :**

a) **Performance des gestionnaires de fonds en fonction de leurs frais** – l'administrateur a passé en revue les complexités impliquées par une comparaison de la performance réelle de chaque compagnie en fonction du temps et des montants différents détenus par chacune sur différents échéanciers. Ses conclusions sont que les deux entités nous exigent des sommes similaires en fonction des résultats produits, et que ces sommes sont raisonnables et se rapprocheront de plus en plus alors que le capital détenu par chacune s'équilibrera avec l'autre. Paul-Émile a aussi partagé une comparaison préliminaire sur d'autres facettes de performance, concluant lui aussi que la performance des deux firmes a été similaire. Paul-Émile et Dan travailleront à explorer davantage les comparaisons, basées sur les renseignements plus détaillés provenant des compagnies.

b) **Nouvelles du FONB, 2016-2017 et 2017-2018** – pour la première fois de son histoire, la Fondation a reçu 24K \$ en sus de son allocation de cette source en 2016-2017. De plus, le MÉPFT nous a confirmé que le Fonds sera encore en place en 2017-2018.

c) **Informatisation additionnelle du formulaire de demande et du processus** – ce projet devrait simplifier le processus de demande pour l'étudiant (encourageant les demandes) et pour le personnel du collège (en réduisant le temps de traitement et le travail impliqué). Il se peut que l'administrateur aura à prendre entre 20K \$ et 25K \$ des fonds administratifs investis, à cette fin. On vise le printemps 2018 pour la mise en œuvre.

d) **Bilans financiers pour 2016-2017** – les documents ébauches furent circulés au Conseil; les versions finales seront affichées au site web d'ici la fin mai.

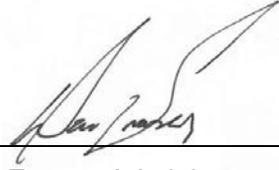
10. **Cartographie des processus** – le Président a discuté du besoin de bien documenter tous les processus de la Fondation. Tous sont d'accord qu'il s'agit d'une nécessité. Liane et Marilyn vont considérer s'il existe une possibilité de participation ou de projet-étudiant-e à cet égard. Elles vont aussi se renseigner sur les logiciels présentement en utilisation dans les collèges, dans ce domaine.

11. **Vision stratégique** – le Président a discuté du besoin de planifier pour l'avenir, en fonction des besoins des collèges. On s'est entendu qu'une séance de travail composée de gens des collèges sélectionnés par les PDGs, avec le Président et l'administrateur doit être convoquée à cette fin. L'administrateur poursuivra.

12. **Prochaine rencontre : le 29 septembre 2017 10h00 appel conférence**

13. **Ajournement de la réunion** – la rencontre s'est terminée à 13h55.

Procès-verbal rédigé par :



Dan Fraser, Administrateur

Approuvé par :



Jim Jordan, Président